

Résolution adoptée

Séance plénière du 9 juillet 2025

Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap

Déclaration du groupe Entreprises

S'inscrire dans une dynamique constructive pour accompagner la transition écologique, le groupe Entreprises y souscrit pleinement ! les entreprises françaises et européennes sont résolument engagées dans cette voie tout en assumant l'impératif indispensable de compétitivité qu'elle peut d'ailleurs favoriser

En saluant les objectifs de cette résolution et la qualité du travail des rapporteurs, le groupe Entreprises souhaite en souligner quelques principes essentiels :

- Ce texte met en valeur l'importance de la formation et du travail comme facteur de réussite. C'est primordial car s'il existe un potentiel de création d'emplois, cela se traduit aussi par une évolution et une adaptation des métiers existants. Le groupe Entreprises insiste sur la nécessaire coordination entre acteurs publics et privés et sur le renforcement de l'orientation des jeunes vers les métiers de la transition, tout en facilitant les parcours de reconversions professionnelles. Dans ce cadre, une refonte des formations doit être réalisée.
- De même, l'accent est mis sur la recherche et l'innovation. C'est indispensable. Le groupe Entreprises appelle à équilibrer les investissements entre technologies de rupture et solutions sobres. De plus les entreprises innovantes investissent beaucoup de capitaux en recherche et développement : de ce fait l'accès aux financements est crucial afin de soutenir ces innovations. Il faut permettre aux entreprises qui souhaitent attirer des financements verts spécifiques ou émettre des obligations vertes européennes, d'utiliser la taxonomie européenne de manière volontaire.
- Les entreprises ont besoin de visibilité et de stabilité pour s'engager sur les marchés liés à la transition écologique et transformer leurs *business models*. Il faut recentrer le *reporting* de durabilité sur l'essentiel, afin qu'il puisse être utilisé par les dirigeants des entreprises et les investisseurs pour piloter et financer leur transition. Il faut décider de prolonger l'octroi de quotas gratuits de CO2 au-delà de la trajectoire actuelle, au risque sinon d'accélérer des fuites de carbone et de détruire la compétitivité de l'industrie. Il faut garantir un accès compétitif à l'énergie et pousser l'électrification.

Soulignons une conviction : réussir la décarbonation avec un objectif de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 90 % d'ici 2040 en Europe implique de privilégier un plan de compétitivité. Achever le marché unique pour éliminer les barrières intra-européennes qui fragmentent le potentiel économique, moderniser la politique de concurrence, soutenir le virage numérique du continent, mobiliser massivement les investissements privés et publics au service de la transformation de l'Europe doivent être des priorités. La transition écologique nécessaire ne peut et ne pourra se réaliser à l'encontre des intérêts des Européens, aussi bien sur le plan économique que social.

Le groupe Entreprises vote favorablement cet avis.